

Le P'tit Wick

N° 06 - MAI 2022

Le Bulletin Officiel de la Commune de Wickerschwihr
D'Wickerschwihrer Zeitung

Actualités p.3

Vie du village p.9

Infos pratiques p.13

LE MOT DU MAIRE



Chères wickerschwihriennes, Chers wickerschwihriens,

J'ai grand plaisir à m'adresser à vous au travers de ce nouveau bulletin communal printanier, riche en contenu.

La période budgétaire étant passée avec le vote du budget 2022, les finances sont limitées mais la gestion est bien maîtrisée par la municipalité. Vous trouverez dans ce bulletin un point complet sur le budget 2022.

2022 sera l'année des études et des fins de chantiers en cours, afin d'entamer, l'année prochaine, de nouveaux travaux; en particulier, des travaux de remplacement du réseau d'eau potable dans la Grand Rue.

Je tenais à vous communiquer quelques informations sur les projets liés à la voirie, en l'occurrence la Grand Rue et la Rue De Gaulle.

Ces deux axes font l'objet, à la fois, d'une vitesse excessive par ses usagers et d'un problème de stationnement « sauvage » qui ne sont plus acceptables car purement anarchique. Les bus de transport et camions d'ordures ménagères ont de plus en plus de difficultés à se frayer un chemin. Une situation que je n'accepterai plus.

Un certain nombre de mauvaises habitudes devront être corrigées. Deux années que je suis concilient, mais certains comportements n'évoluent pas dans le bon sens donc maintenant, ça suffit. Cela est également valable pour les rues annexes de la commune.

Vous trouverez dans ce bulletin communal une rubrique détaillée sur les essais de sécurité envisagés dans la Grand Rue. Je résumerai simplement le fait que le PLU stipule l'obligation de deux places de stationnement par logement sur la propriété privée, que chacun devra respecter à l'avenir. Une fois les places de stationnement matérialisées, les non-respects seront verbalisés.

Quant à la Rue De Gaulle, à la demande du conseil municipal, j'ai fait la demande à la CEA pour une limitation à 30km/h et des priorités à droite pour réduire la vitesse, validée par délibération lors du dernier conseil municipal. Cet axe départemental RD45 s'est transformé en desserte et les habitants qui résident au bord de cette route subissent le trafic et la vitesse démesurée. Injuste pour eux.

La réponse de la CEA nous amènera probablement à une étude de sécurité de la rue De Gaulle, cela prendra un peu de temps, mais l'étude résultera concrètement sur des travaux de mise en sécurité de cet axe.

A noter deux rendez-vous important à venir: le passage de nos bénévoles courant Mai, pour effectuer la quête pour la ligue contre le cancer, grand merci aux bénévoles mais également à vous tous pour l'accueil que vous leur réserverez.

Le second rendez-vous, seront les élections législatives les 12 et 19 Juin prochain. Je ne peux que vous encourager à voter et faire entendre votre voix. J'en profite pour remercier tous les bénévoles qui nous aident pour le bon déroulement des scrutins, ils répondent toujours présent et donnent de leur temps libre, encore merci !

Je souhaite vous informer que le nouveau puit du cimetière est désormais fonctionnel. L'ancienne fontaine ayant rendu l'âme, son remplacement aurait coûté trop cher à la commune. Aussi nous avons décidé de la remplacer par un puit manuel.

Je tenais à vous communiquer l'installation d'une nouvelle secrétaire, suite au départ de Monsieur Riotte, il s'agit de Mme Katia Ruch. Nous lui souhaitons une bonne prise de poste dans notre commune, son accueil et sa disponibilité sauront vous apporter le service public escompté. De ce fait, les horaires d'ouverture de la Mairie ont été revisités, vous les trouverez dans ce numéro.

Il me reste à vous informer de l'organisation de la 31ème Fête de la Pomme de terre, événement emblématique de notre village depuis plus de 30 ans qui va faire son grand retour le weekend du 2 et 3 juillet prochain. Bénéficiant d'une notoriété qui n'est plus à prouver, cette nouvelle édition aura une saveur particulière car elle aura lieu après presque deux années de pandémie.

J'invite toutes et tous à redonner un caractère festif et convivial à cette manifestation qui permet de dynamiser notre village et le faire rayonner au-delà de son ban communal. Je tiens d'ores et déjà à remercier l'ensemble de membres des associations et bénévoles pour leur implication sans faille !

Il me reste à vous souhaiter un beau printemps et un excellent été, toute l'équipe reste à votre écoute pour toutes suggestions.

Votre Maire, Richard LEY

Dernières décisions du Conseil Municipal

Voici un résumé des principales décisions et délibérations prises lors des dernières assemblées du conseil municipal.

ADHÉSION AU RÉSEAU FRANCOPHONE DES VILLES

La Commission des affaires sociales a présenté sa réflexion en matière de politique sociale en faveur des seniors, au vu du défi démographique et des adaptations nécessaires à l'avenir devant aller bien au-delà du seul problème médico-social. Il a ainsi été proposé au conseil d'adhérer au Réseau Francophone des Villes, amies des aînés qui permettrait de bénéficier de méthodologie et d'échanges de pratiques pour réussir le village de demain et surtout d'engager la dynamique souhaitée en faveur des aînés. Le conseil a approuvé à l'unanimité.

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE DE MAIRIE

Afin de répondre aux mieux au besoin de la population, après un bilan de la fréquentation de la mairie et avec la nouvelle équipe, il a été décidé de mettre en place de nouveaux horaires d'ouverture de la mairie, à compter du 1er mai 2022:

- **Lundi après-midi de 16H00 à 19H00**
- **Mardi après-midi de 14H00 à 17H00**
- **Jeudi matin de 08H00 à 12H00**
- **Vendredi de 08H00 à 12H00**



ACCUEIL DE LA NOUVELLE SECRÉTAIRE DE MAIRIE

Suite au départ de Monsieur Maxime RIOTTE, la commune a recruté en vue de son remplacement, une nouvelle secrétaire de mairie, Madame Katia RUCH, en poste depuis le 4 avril 2022.

Cette dernière exercera une quotité hebdomadaire de travail de 24h50 (70 %) à compter du 1er mai 2022. Il a été proposé d'augmenter de 4h, la durée hebdomadaire actuelle de travail du poste d'adjoint administratif occupé par Madame Véronique VENCHIARUTTI.



GROUPEMENT DE COMMANDES

Les articles L2113-6 et suivants du Code de la Commande Publique offrent la possibilité aux acheteurs publics d'avoir recours à des groupements de commandes qui ont vocation à rationaliser les achats en permettant des économies d'échelle et à gagner en efficacité en mutualisant les procédures de passation de contrats.

Colmar Agglo a proposé de constituer un groupement de commandes, à durée indéterminée entre Colmar Agglomération et ses communes-membres. Ce projet concerne les fournitures et services courants, il s'agit d'une première étape avant de l'étendre à des domaines plus techniques (téléphonie filaire, entretien de voirie, d'espaces verts, d'éclairage public, de bâtiments publics). Le Conseil municipal a opté pour l'adhésion au groupement de commandes permanent proposé par Colmar Agglo pour l'achat de fournitures et de matériels.

ETUDE DE SECURISATION DES AXES PRINCIPAUX

Suite à l'enlèvement des bacs à fleurs dans la Grand Rue pour le dernier marché aux puces, les membres de la Commission urbanisme souhaitent saisir l'occasion avant la repose des bacs, pour proposer au conseil une nouvelle alternative : sécurité / fleurissement / stationnement, dans l'attente des futurs travaux de rénovation et de réaménagement cette rue.

Plusieurs entrevues et démarches, pour le projet de la sécurisation de la rue Gal de Gaulle, ont eu lieu récemment. Le conseil a délibéré pour le passage à 30 km/h et les priorités à droite sur toute la rue, délibération qui sera soumise à la CEA pour accord, vu qu'il s'agit d'une départementale.

MISE EN PLACE D'UNE CHARTE DE L'URBANISME



Une charte de l'Urbanisme et du Cadre de Vie fait actuellement l'objet d'une réflexion des élus.

Cette dernière aura pour but de donner les grandes orientations que notre Commune préconise en matière de construction, de cadre de vie, d'environnement et de prévention des incivilités, à savoir : Respecter l'identité architecturale des quartiers, créer des logements de qualité, favoriser la nature et la biodiversité, prévoir des capacités de stationnement adaptées, prévenir les incivilités et la montée de l'indifférence en favorisant le dialogue et le partage.

Elle s'adressera aux propriétaires et constructeurs et, de manière générale, à tous les habitants qui, dès le début d'un projet et, bien avant le dépôt d'une déclaration ou permis de construire, seront ainsi informés des « règles du jeu » à Wickerschwihr.

L'agenda du Maire

Les différentes rencontres, réunions de travail, assemblées générales ou encore inaugurations ayant eu lieu ces derniers mois (non exhaustif).

JANVIER 2022

- 05/01: Réunion du SCOT - Colmar Agglomération
- 12/01: Commission environnement et fleurissement
- 14/01: Démarrage des visites de chantier avec l'architecte du patrimoine
- 16/01: **Conseil municipal des jeunes**
- 18/01: Entretien avec les DNA – L'Alsace



FEVRIER 2022

- 03/02: Rencontre de travail avec le jury départemental du Label Villes et Villages fleuris
- 03/02: Bureau des Maires de Colmar Agglo à Zimmerbach
- 13/02: Remise des prix aux lauréats des maisons fleuries
- 14/01: Rencontre avec le Directeur général de Vialis
- 21/02: Réunion du Syndicat Pole Ried Brun – Examen budgétaire
- 22/02: Réunion du CTG Colmar Agglo



MARS 2022

- 11/03 : Réunion de préparation de la 31ème Fête de la Pomme de terre - Comité des Fêtes
- 14/02 Commission administration générale et des finances Colmar Agglo
- 17/02 Comité syndical Ried Brun
- 18/02 Inauguration Salon Energie Habitat
- 26/02 Visite des locaux du nouveau CPI mutualisé à Bischwihr
- 30/02 Assemblée générale des Anciens Combattants



© RHW96 - page Facebook

AVRIL 2022

- 11/04: Evaluation du CPI avec le Capitaine Muller du SDIS
- 13/04: Assemblée générale de l'Association de Pêche et Pisciculture
- 16/04 : Visite de chantier avec Mme la Ministre Brigitte Klinkert**
- 18/04: Inauguration de la Madewis Cup 2022 du Racing HW96**
- 26/04: Séminaire de Colmar Agglomération concernant les zones d'activités économiques, de consommation foncière et de zéro artificialisation**
- 28/04: Assemblée générale Joyeux retraités
- 29/04: Présentation du chantier de restauration de l'église à l'Assemblée générale du Crédit Agricole



© Eric Straumann - page Facebook

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Après la sortie de leur 1er numéro du Journal des Jeunes, le CMJ a assuré depuis un stand au marché aux puces et s'est adonné aux activités de confection de décoration de Pâques pour la place de la mairie et la chasse aux œufs à l'étang organisée le lundi de Pâques.

3 ateliers étaient organisés la fabrication de :

- ◆ poulettes
- ◆ lapins « bois »
- ◆ lapins « baudruche »

Le tout a été confectionné à partir de matériel recyclé (seaux, planche, tissus, ...) et avec beaucoup de créativité. Merci aux animatrices et petites mains supplémentaires qui nous ont rejoint pour ces réalisations. Le CMJ se retrouvera à nouveau le 22 mai pour une séance de conseil municipal.



CONCOURS BRICOLAGE DE PÂQUES

Les enfants de 3 à 11ans étaient invités à fabriquer et décorer les plus beaux œufs de Pâques. Les réalisations ont été déposées à la mairie.

Une douzaine d'œuvres a été déposée. Le jury, composé des membres du CMJ a statué le 18 avril et a déclaré les 3 vainqueurs :



Catégorie 3 - 4 ans:

Lison Dervogne - 3 ans



Catégorie 5 - 7 ans:

Romane Haas 5 ans



Catégorie 8 - 11 ans:

Laure Moréno

Félicitations aux lauréats ! Ils ont gagné des entrées Naturoparc pour toute la famille ! Les prix leur seront remis le 22 mai, lors de la séance du Conseil municipal des jeunes.

ECOLO' TRI

L'apprentissage ludique du tri des déchets dès l'école **Ecol'O Tri** est une action menée par Colmar Agglomération dont l'objectif est de **sensibiliser les élèves au tri des déchets de manière ludique**. Ainsi, chaque établissement scolaire de l'agglomération est doté de **poubelles bleues**. Tout au long de l'année, les élèves recyclent dans ces poubelles les bouteilles, les flacons plastiques, les papiers, les cartons, les conserves et les canettes. Collectées par les services de Colmar Agglomération, ces poubelles sont ensuite pesées. En fin d'année scolaire, chaque établissement reçoit un **chèque « Ecol'O Tri »** d'un montant proportionnel à la quantité de déchets recyclés par ce biais.

Tous les habitants sont invités à soutenir l'école en venant déposer leur papier notamment dans la poubelle bleue placée devant l'école/ salle des fêtes.

L'école de Wickerschwihr a ainsi récolté 133€ en 2020/2021.

Présentation du budget 2021

Le budget 2021, comme prévu a été bien atypique avec :

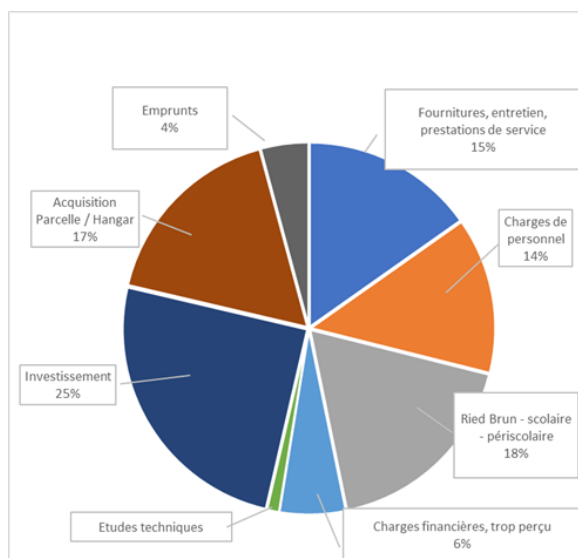
- une augmentation des charges d'entretien , en particulier pour les travaux en régie
- une diminution des charges de personnel (moins 0,5 ETP administratif+ moins 0,4 ETP technique à partir de juillet)
- l'acquisition d'un terrain avec hangar (8 ares constructibles + 17 ares de terres agricoles) et vente d'une parcelle de 5 ares
- un prêt pour compléter l'acquisition du terrain et soutenir les divers projets d'investissements

LE BUDGET COMMUNAL 2021

Le budget communal est composé de 2 sections, l'une pour le fonctionnement, l'autre pour l'investissement.

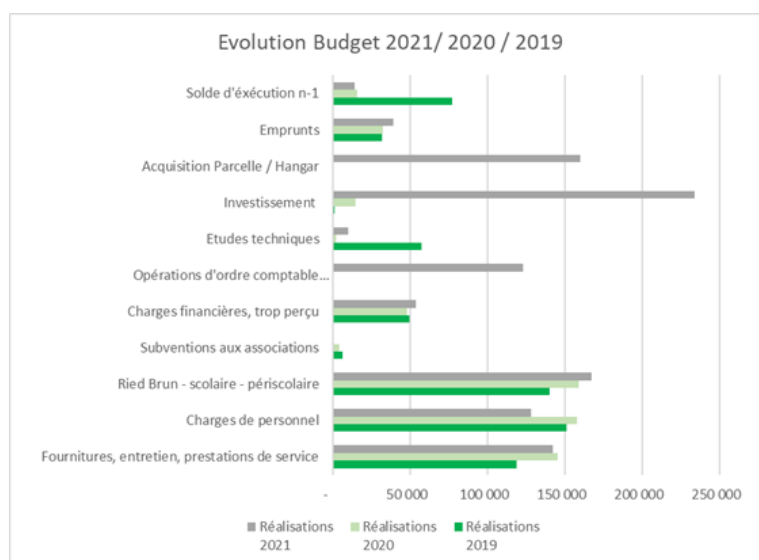
FONCTIONNEMENT		2021		FONCTIONNEMENT	
764 701 €				613 373 €	
Impôts / taxes :	412 470 €			Fournitures, entretien, prestations de services	142 002 €
Dotations de l'Etat	89 746 €	RECETTES	DEPENSES	Charges de personnel	127 845 €
Produits des services	4 681 €	1 221 337 €	1 105 935 €	Ried Brun, école, périscol.	166 866 €
Produits de gestion	8 066 €			Atténuations de produits	42 696 €
Vente Grubweg	120 808 €			Charges financières et spécifiques	11 094 €
EXCEDENTS année n-1	128 929 €			Ecritures comptables	122 870 €
INVESTISSEMENT :	456 636 €			INVESTISSEMENT	492 562 €
Subventions :	74 180 €			Frais d'études , insertion	9 852 €
FCTVA :	0 €			Equipements - Voiries	381 802 €
Taxe d'aménagement	12 316 €			Eglise (architecte)	12 046 €
Emprunt :	160 000 €			Remboursement dette	39 092 €
Ecritures comptables	122 870 €			REPORT NEGATIF n-1	13 844 €
EXCEDENTS CAPITALISES	123 196 €				
Reste à Réaliser en 2022	276 758 €			Reste à Réaliser en 2022	360 623 €

LES DÉPENSES 2021



2021 a été l'année de la reprise des investissements en particulier avec l'aménagement du cimetière, la pose d'une main courante au stade, la réfection de la salle des fêtes après le dégât des eaux, l'acquisition du terrain Kraemer avec le hangar et les connexions aux divers réseaux, l'aménagement du Neuweg .

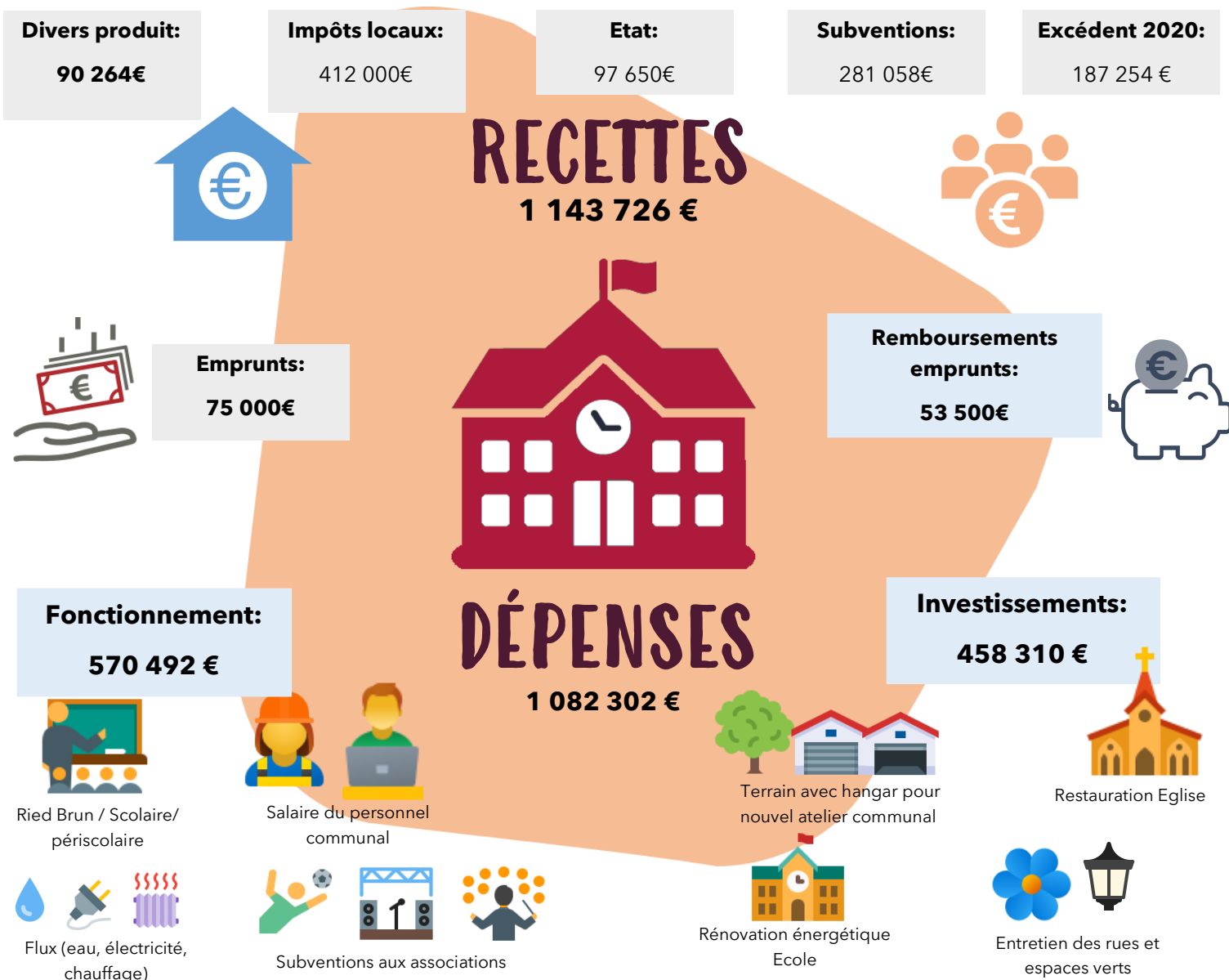
Ils se poursuivront en 2022 avec les restes à réaliser programmés tels que l'Eglise et la rénovation énergétique de l'école. Les négociations au niveau du pôle Ried Brun ont porté leur fruit. Le résultat se ressentira sur 2022.



Présentation du budget 2022

LE BUDGET PREVISIONNEL 2022

Sur proposition de la commission des finances et après débat d'orientation budgétaire, le conseil municipal a décidé pour 2022 de poursuivre les efforts de gestion et de maîtrise des dépenses de fonctionnement, maintenir le taux de fiscalité locale, maîtriser la dette, continuer à investir de manière dynamique.



L'essentiel des prévisions de dépenses d'investissement pour 2022 est constitué des restes à réaliser 2021, essentiellement pour :

- ♦ La restauration de l'église
- ♦ La rénovation énergétique de l'école
- ♦ L'accessibilité du hangar

Les travaux en régie seront privilégiés dans la limite des crédits disponibles. L'horizon 2023 - 2026, avec le retour du Fonds de compensation de TVA et des emprunts arrivés à échéance, devraient permettre de poursuivre les investissements.

CHANTIERS: NOUS RENOVONS POUR VOUS



Les travaux de restauration se poursuivent avec le démarrage de la pose de la couverture en ardoise et de l'enduit à la chaux. En parallèle, les travaux du nouvel atelier communal ont démarré.



Vue aérienne par drone de l'imposant échafaudage

Réalisation en régie d'un muret avec clôture pour délimiter le nouvel atelier communal avec l'appui des élus et bénévoles.



La plateforme pour accéder aux ateliers est en cours de création.



! DÉMARRAGE DES ESSAIS DE SECURITÉ DANS LA GRAND RUE

• ETUDE DE SÉCURITÉ:

Une réflexion est actuellement en cours sur les **aménagement futurs de la Grand'ru**. Le calendrier de ces aménagements débutera en Juillet 2023 avec le **remplacement de la canalisation vétuste d'eau potable**, qui est encore en fonte grise, par la Colmarienne des Eaux avec le concours de Colmar Agglomération. S'en suivra l'opération d'enfouissement des réseaux aériens. Ces travaux se feront par tranches successives.

C'est en tenant compte de tous ces chantiers que la municipalité a commencé à réfléchir et à consulter afin de mûrir et peaufiner son projet sur le long terme.

Dans cette perspective, et compte tenu des premières propositions soumises par l'**ADHAUR**, le conseil municipal s'est décidé à profiter de la « mise à nue » de la voie suite au marché aux puces, via le retrait de tous les bacs à fleurs, afin d'étudier en taille réelle **les différentes possibilités de sécurisation des voies de circulation** ainsi que de **stationnements**.

Des **tests temporaires** seront donc prochainement mis en place pour matérialiser ralentisseurs et places de parking. Ces derniers seront signalisés au sol.

Il est important de comprendre que ces dispositifs n'auront **rien de définitifs**. Le but de ces expérimentations sera justement de définir la

solution la plus adaptée à chaque tronçon de la Grand'ru.

Le temps que durera l'essai (un minimum de 6 mois est envisagé pour l'instant), les usagers seront les bienvenus pour faire remonter à la mairie leurs **impressions et remarques** afin d'améliorer le dispositif.

Au terme de la période de test, une **réunion publique** sera programmée, pour échanger et arriver à un projet qui fera consensus, tout en atteignant les objectifs de sécurité et de limitation de vitesse.

• STATIONNEMENT DES HABITANTS SUR LA VOIE PUBLIQUE:

La municipalité rappelle que le **PLU réglemente les places de stationnement sur le domaine public**. Pour mémoire, il dispose également que chaque habitation a le devoir de posséder **2 places de stationnement dans sa propriété privée**.

Monsieur Le Maire vous invite donc vivement à **garer vos véhicules à l'intérieur de ces dernières**, comme cela est indiqué dans le PLU, **pour désengorger la Grand Rue**.





La Gaule du Ried

Ça mord de passionnés !

Venant de Colmar en direction de l'Allemagne, peut-être avez-vous aperçu un modeste mais joli plan d'eau le long de la route départementale 4, à Wickerschwihr : il s'agit de l'étang de pêche de la Gaule du Ried : des découvertes halieutiques accessibles à tous et d'autres bonnes découvertes vous y attendent dans un cadre apaisant et bucolique : il suffit de vous laisser tenter.

La Gaule du Ried est une très ancienne association de Wickerschwihr. Elle a vu des générations de pêcheurs et de nombreux autres membres peu férus de pêche mais attirés par des activités connexes qui se pratiquent le long de l'eau : relaxation, détente et convivialité.

La saison de pêche, commence chaque année le premier mai et se prolonge jusqu'à la fin de l'année. Vous ferez de

belles découvertes à l'étang de Wickerschwihr et vous y plairez certainement, seul, en famille ou avec vos amis...l'essayer c'est l'adopter.

Laissez-vous donc tenter. Les frais d'inscription sont de 30 € pour les personnes de plus de 16 ans. La carte de pêche coûte 40 € pour les adultes et seulement 15 € pour les jeunes.



Pour nous contacter :
APP-Association de Pêche et Pisciculture

Jean-Marie Bonnel (Président)

aji.bonnel@gmail.com - 07 87 49 50 02

François Neyer

francois.neyer@free.fr - 07 69 60 51 15

Pascal Pierrez

pascalwick@live.fr - 06 12 52 80 24



L'Association des Anciens Combattants: Entretien le souvenir



Animée par des valeurs patriotiques, l'Association des anciens combattants UNC/AFN de Wickerschwihr-Riedwihr participe, depuis l'après-guerre, au devoir de mémoire en transmettant des valeurs de paix aux jeunes générations.

Il est difficile de ne pas les apercevoir au cours des cérémonies patriotiques de la commune : drapeaux portés en baudrier, décorations militaires scintillantes, costumes et bérets militaires. Les anciens combattants jouent un rôle central dans la perpétuation de la mémoire des grands conflits qui ont fait notre histoire et de celles et ceux qui ont combattu pour la France, pour leur région ou tout simplement pour leur village.

Ils n'omettent jamais de se remémorer et rendre hommage aux Wickerschwihriens et Riedwihriens, combattants, victimes ou disparus des différents conflits qu'aient connu la France et l'Alsace. Les membres actuels sont, pour la plupart, désormais des anciens soldats des Guerres d'Indochine et d'Algérie et des opérations spéciales plus récentes, les « OPEX » ; Roger DIETRICH, étant le dernier membre ayant combattu lors de la Seconde Guerre Mondiale et nous ayant quitté depuis.

Face à la baisse naturelle du nombre d'anciens combattants, il est primordial que les jeunes générations poursuivent ce travail pour perpétuer le souvenir des combattants morts pour la France, tout comme des incorporés de force.

A la suite de leur Assemblée générale 2022, Bernard Sacquépée a succédé à Gérard Wurth à la présidence de l'Association. Gérard Wurth a été nommé président d'honneur pour ses 22 années d'activité.

L'Association cherche des nouveaux membres, rejoignez-les pour entretenir ce devoir de mémoire !

Qui peut adhérer ?

- Toute personne civile ou militaire engagée, appelée ou réserviste contribuant ou ayant contribué à la défense de la France, ou s'y étant préparée, sans avoir pour autant été engagée dans une opération militaire
- Toute personne participant ou ayant participé à la défense

- ou à la protection des vies et/ou des biens des Français

- Toute personne qui, ne satisfaisant pas aux conditions ci-dessus décrites, partage les valeurs de patriotisme de l'Association et qui, en raison de ses attaches familiales ou amicales, ou de ses compétences, souhaite contribuer à la réalisation des buts de l'UNC.

Contact : Bernard Dirninger – Secrétaire adjoint



Une plaque de rue ! Est-ce Important ?

Dans notre commune, le numérotage des habitations est un système permettant d'assigner un nombre unique à chaque bâtiment d'une voie urbaine ou urbanisée (rue, avenue, etc.) ou d'un quartier, afin de faciliter sa localisation.

Nous constatons que l'absence de plaques de rue complique la tâche des services à domicile, la diffusion des documents de la mairie et la distribution du courrier postal. Elle peut mais aussi gêner la gestion des listes électorales et rendre difficile l'accès aux soins et retarder l'intervention des secours, pompiers et toutes urgences.

Actuellement, avec la mise à jour de PEGAS (Plan Communal de Sauvegarde), ce manque de numérotage s'en trouve passablement compliqué.

La Commune demande ainsi à l'ensemble des habitants d'afficher de la façon la plus lisible et visible le numéro de leur immeuble sur les bâtiments ou sur boîte aux lettres. N'oubliez pas également de bien inscrire votre nom sur votre boîte aux lettres, le facteur vous remerciera !



La Salle des Fêtes fait peau neuve !

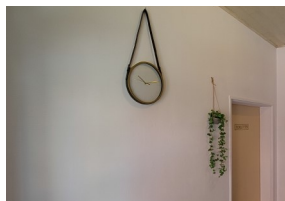
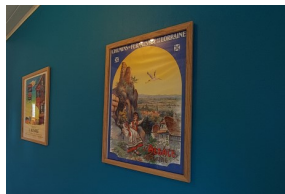


Le jeudi 14 avril, après de longs travaux, le maire Richard LEY et le président du Comité des fêtes Jean-Pierre HUG ont pu inaugurer la salle des fêtes rénovée, entourés d'une grande partie des personnes qui ont participé aux travaux.

Nouveau parquet, nouvelle peinture, nouvelle décoration et nouveau bar! Plus spacieux, plus fonctionnel, complété de réfrigérateurs professionnels, le lieu est prêt à accueillir de nombreux évènements !

En effet, à l'exception de quelques tâches comme le remplacement du parquet, l'intégralité des autres travaux a été réalisé en régie par les membres du comité des fêtes ou de la municipalité.

De longues heures de travail aux participants, pour le résultat désormais visible de tous. Un remerciement tout particulier au Comité des Fêtes qui a financé la rénovation du bar et Jean-Marc Cedolin qui a su mettre son expertise au service de la commune pour la rénovation du carrelage.



Journée du **Géranium**

La Journée du Géranium a fait son grand retour, le samedi 30 avril dernier. Les élus et le personnel communal présents ont planté les replants vendus par Erdinger, l'horticulteur venu mettre ses plants à disposition sur la Place de la Mairie. Au même moment, le compost mis gracieusement à disposition des habitants par Colmar Agglomération était distribué derrière le cimetière (rue des Hirondelles).



La chasse aux Œufs ouverte !

Le 18 avril dernier, lundi de pâques, la commission des Affaires Sociales avait invité les jeunes de la commune à participer à la première Chasse aux Œufs de Pâques de Wickerschwihr.

La traque fût organisée autour de l'étang de pêche. Là, les chasseurs en herbe devaient fureter de ci de là afin de retrouver de petites plumes colorées : 5 au total et de différentes couleurs, dont obligatoirement une rouge pour les plus petits ou obligatoirement une rouge plus une noire pour les plus grands. Leur butin coloré en mains, ils pouvaient alors l'échanger contre un ballotin de chocolat sous le préau, avant de pouvoir se détendre avec leurs parents avec une boisson.

Tout au long de l'après-midi, c'est ainsi une trentaine de petits chercheurs qui ont parcouru les abords de l'étang à la recherche des plumes.



Histoire de patrimoine

A la Ville de Metz Le dernier Café du village

Date d'ouverture : Début 1900

Le dernier bistrot « Wirtschaft » du village a fermé ses portes, il y a maintenant presque 50 ans (en 1974). Peu d'entre nous peuvent désormais s'imaginer qu'au 19 rue du Général de Gaulle, se trouvait un lieu plein de vie convivial et intergénérationnel. L'enseigne « Zur Stadt Metz » trônait fièrement en devanture de la maison alsacienne typique, invitant autant habitant du village que visiteur de passage à s'arrêter déguster un verre de vin ou s'adonner à d'intenses discussions.

Il est difficile de connaître sa date exacte d'ouverture, même si nous savons que le lieu était déjà en activité au début des années 1900. Le commerce fut géré par la famille Helmlinger puis repris en 1959 par Mme Dreyer, née Meyer. Fêtes patronales, communion, événements familiaux ou soirées tardives ont rythmé les murs du n°19 où des générations entières fréquentaient ce lieu chargé d'histoire. Beaucoup d'habitants ont le plaisir de relater de nombreux souvenirs.

« Chaque semaine, Mme Dreyer recevait ses livraisons avec un camion vapeur estampillé Max Katz » « ses limonades étaient fameuses » se souvient Jean-Louis Oberlé. Jean-Jacques Ringler se remémore des réunions de pompiers de la commune qui « s'organisaient chez elle; quand elle oubliait de chauffer la salle, nous devions la faire dans sa cuisine. La bière ne se consommait qu'en bouteilles de 75cl, souvent bien poussiéreuses. Il y avait toujours un récipient avec de l'eau chaude dans le Kacheloffen, pour tempérer la bière venant de la cave très fraîche. Quelques unes de nos réunions furent particulièrement houleuses et bruyantes. »



Vers 1935 : la rue du Gal de Gaulle avant-guerre avec le Wirtschaft, 2ème maison en partant de la gauche.



1910 (en partant de la gauche) : Joseph Schmitt, Jacques Dietrich, X, Albert Schmitt, Augustine et Emile Helmlinger (gérants), Georges Ley, Jérôme Dietrich, Xavier Schmitt, Jacques Karcher et Martin Meyer

Jean-Pierre Meyer, actuel propriétaire des lieux, y a passé de longues heures, étant enfant: « après la messe de 9 heures, nos pères ou grands-pères allaient au restaurant pour prendre l'apéro. C'était comme un rituel, chacun prenait du Picon dans un verre et une bière Ancre Pils. En majorité agriculteurs, tout ce beau monde ne parlait bien souvent que d'agriculture ou de politique locale. L'après-midi, ce sont les anciens qui venaient jouer aux cartes jusqu'à 18h parce qu'il fallait s'occuper des bêtes. En semaine c'était plutôt calme, le restaurant n'était pas toujours ouvert et les quelques clients habituels étaient servis dans la maison familiale ». A l'ère d'une société de plus en plus individualiste et ultra-connectée, des initiatives se développent partout en France pour redonner vie à nos villages. A quand le retour d'un commerce à Wickerschwir ?

Préservons nos ressources en eau !



Ça ne coule pas de source, mais saviez-vous que l'eau est un élément essentiel du quotidien de notre société moderne.

Qu'elle soit potable ou non, la pénurie d'eau engendre des problèmes majeurs pour l'homme comme pour l'environnement. L'eau est ainsi un bien commun qu'il faut savoir préserver.

Au sein de la Région Grand Est, seuls 32 % des cours d'eau (43 % à l'échelle nationale) présentent un bon ou très bon état écologique et 70 % des masses d'eau souterraines présentent un état chimique médiocre. D'où la nécessité de protéger notre nappe phréatique et les cours d'eau de notre territoire.

Au-delà de cet aspect qualitatif, une autre variable nous concerne tous : pour la quatrième année consécutive une nouvelle période de sécheresse pourrait toucher notre territoire. Les régions du nord-est de la France n'ont quasiment pas vu une seule goutte de pluie au début du printemps avec des records de jours sans précipitations. A Colmar, du 1er au 20 avril 2020, on comptait déjà 227 h de

soleil, quand la normale sur l'ensemble du mois d'avril est de 180 h. Colmar étant l'une des villes où il pleut le moins en France, la réserve en eau y est donc particulièrement vulnérable. Avec 530 mm/an de précipitations, c'est même la deuxième ville la plus sèche après Marseille.

Cela fait deux ans que le printemps démarre avec un important déficit de pluviométrie (de 60 à 80% sur les 2/3 de la France). L'assèchement des sols empêche une bonne infiltration des pluies, limite la reconstitution des stocks d'eau et en cas de fortes précipitations, augmente les risques d'inondations.

Dans cette perspective, la collectivité comme les citoyens (notamment au travers du Plan Climat), peuvent activement contribuer à la préservation de ce bien commun qu'est l'eau.

120 LITRES / HABITANT / JOUR (43m³/an)



2.9% DE HAUSSE DE RENDEMENT SUR 10 ANS

20% DE BAISSÉ DE CONSOMMATION SUR 10 ANS



87% DE RENDEMENT RESEAU CONTRE 75% EN MOYENNE EN FRANCE

Voici quelques exemples d'actions simples d'application pour réduire votre impact sur la ressource en eau tout en réduisant votre facture :

- 1- J'évite les fuites en vérifiant le bon état des joints.** Les fuites peuvent représenter jusqu'à 20% de la consommation totale d'un foyer. Un robinet qui goutte équivaut à un coût annuel supplémentaire de 100 à 300 euros.
- 2- Je prends des douches plutôt que des bains.** Un bain nécessite entre 150 et 200 litres d'eau, une douche sans couper l'eau, environ 60 litres et une douche courte en coupant l'eau pendant que l'on se savonne, environ 20 litres, soit 10 fois moins.
- 3- J'économise l'eau du robinet.** En coupant l'écoulement ou en installant un « mousseur » pour diminuer le débit du robinet d'environ 50% sans perdre en confort.
- 4- J'installe une chasse d'eau à double débit.** Ou je glisse un volume de 1 L (une bouteille pleine, une brique, etc.) dans le réservoir d'eau.
- 5- J'utilise le lave-vaisselle uniquement lorsqu'il est plein et je choisis le programme ECO.** (Moins consommateur en eau et énergie même si plus long). Si je n'ai pas de lave-vaisselle, je bouche le fond de l'évier.
- 6- Je choisis des plantes moins gourmandes en eau.** J'arrose avec l'eau de lavage des fruits et légumes. J'utilise un système d'arrosage dit "goutte-à-goutte" ou encore des Oyas et j'arrose plutôt le soir quand la température a baissé (5 à 10% de pertes en moins).
- 7- En période de sécheresse je recentre mon utilisation d'eau sur l'essentiel.** Je ne lave pas ma voiture, je n'arrose pas ma pelouse...

Pour aller plus loin :

- Agence de l'Eau du Rhin-Meuse <https://www.eau-rhin-meuse.fr>

Joyeux anniversaire à



Anniversaires de Juin:

01/06/1951 : Fernande MEYER - 71 ans
 01/06/1942: Marie-Odile WENDLING - 80 ans
 02/06/1941: Jean-Paul STOLL - 81 ans
 03/06/1936: Monique MEYER - 86 ans
 08/06/1950: Marie-Joséphine HERNANDEZ - 72 ans
 10/06/1946: Jean-Jacques RINGLER - 76 ans
 14/06/1950: Alphonse RINGLER - 72 ans
 14/06/1943: Alain BOUVIER - 79 ans
 17/06/1951: Claude MURA - 71 ans
 17/06/1944: Claude HENSMANS - 78 ans
 18/06/1952: Brigitte ROTH - 70 ans
 20/06/1939: Marie-Odile SCHOTT - 83 ans
 21/06/1939: Margita STANKOVIC - 83 ans
 24/06/1952: Daniel HALLER - 70 ans
 27/06/1950: Jean-Jacques MICHEL - 72 ans

Anniversaires de Août:

01/08/1933 : Eveline HOMMEL - 89 ans
 08/08/1946 : Jean-Claude MEYER - 76 ans
 09/08/1949 : Yves CLAUDE - 73 ans
 10/08/1950 : Christiane MEYER - 72 ans
 12/08/1935 : Roger FRIEH - 87 ans
 15/08/1949 : Nicole OSSWALD - 73 ans
 18/08/1936 : Gérard WURTH - 86 ans
 20/08/1943 : Charlotte RINGLER - 79 ans
 21/08/1943 : Liliane JEANDEMANGE - 79 ans
 22/08/1938 : Marie-Claude EDENWALD - 84 ans
 23/08/1952 : Jean-Marc ERMEL - 70 ans
 23/08/1944 : Jacky HENSMANS - 78 ans
 25/08/1949 : Rémy OBRY - 73 ans
 26/08/1949 : Jean-Louis BIELLMANN - 73 ans
 29/08/1948 : Cécile HEMMERLE - 74 ans

Anniversaires de Juillet:

04/07/1946 : Etienne FLEITH - 76 ans
 15/07/1932 : Pierre GRADOZ - 90 ans
 16/07/1939 : Jean-Claude NICORA - 83 ans
 17/07/1940 : Elie SAUVEBOIS - 82 ans
 17/07/1948 : Mariette RINGLER - 74 ans
 18/07/1951 : Brigitte OBRY - 71 ans
 19/07/1951 : Maria HERRERA - 71 ans
 29/07/1950 : Marcel LEHRY - 72 ans
 31/07/1950 : Raymonde REALI - 72 ans

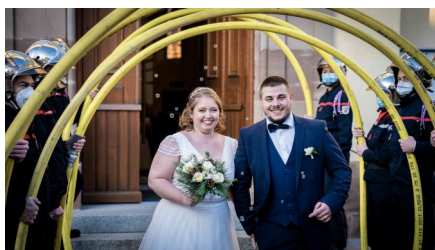
Anniversaire de Septembre:

02/09/1947 : Denise WESTRICH - 74 ans
 06/09/1938 : Charlotte HIFF - 83 ans
 09/09/1941 : Monique BAUMANN - 80 ans
 10/09/1932 : Pierrette KARCHER - 89 ans
 23/09/1946 : Charles BERTHOLD - 75 ans
 24/09/1955 : René PANETTA - 66 ans
 29/09/1950 : Colette GOMEZ - 71 ans



Ils se sont dit Oui !

Le 22/01/2022 : ROSSION Fiona et MEYER Loïc



Ils nous ont quittés



Le 9 janvier 2022: Jean-Paul Boehly à Colmar

Ligue contre le cancer

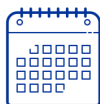


Lors de la dernière collecte de dons pour la ligue contre le cancer, un dysfonctionnement au niveau administratif a eu lieu, pour cause, la remise en retard des listes de donateurs à la ligue.

Suite à cette défaillance, aucun reçu fiscal n'a pu être remis aux généreux donateurs en 2021.

C'est dans ce contexte que les reçus fiscaux 2021 seront joints aux reçus fiscaux 2022. C'est pourquoi, pour les dons de 2021, le reçu que vous venez de réceptionner est daté du 1er janvier 2022.

La municipalité vous prie de recevoir toutes ses excuses pour cette anomalie.



A VOS AGENDAS :

22/05**Conseil municipal des jeunes**

10h00 - Salle De Lattre

27/05**Don du sang**
Salle des Fêtes**28/05****Manœuvre des
Pompiers**
15h30- Place centrale**30/05****Conseil municipal**
19h30-Salle De Lattre**4-5/06****Girls Cup** - Tournoi
féminin international
RCHW-96**12/06 - 19/06****Elections législatives**
1er tour - 2ème tour**2-3/07****31ème Fête de la
Pomme de Terre****04/07****Conseil municipal**
19h30-Salle De Lattre**24/07****Fête patronale**
Conseil de Fabrique**26/07****Jury Maisons Fleuries**
Matinée**16/08****Don du sang**
Salle des Fêtes**29/08 ou 05/09****Portes ouvertes**
Cecilia's Swing

La Roselière

Les offres aux aidants et familles

**Prochaines
messes à
l'église Saint
Jacques Le
Majeur**

19/06 : 10H

24/07 : 10H

28/08 : 10H

La Roselière vous propose quatre activités à destination des familles et des aidants :

Restauration => la table d'hôte

Déjeunez tous les jours de la semaine dans le restaurant ou dans une salle à manger privative avec possibilité de participer aux activités proposées par les animatrices et bénévoles. **Réservation la veille au 03.89.78.89.25 ou par mail : tabledhoter@roseliere.fr**

Accueil de jour à la carte:

Du lundi au vendredi de 9h à 16h30, sans réservation, sur simple appel téléphonique. Accueil des personnes âgées, même dépendantes, durant 1h à 5h par jour. Pour en bénéficier, remplir un dossier de demande. Le transport aller-retour peut être assuré par la Roselière.

Accueil de nuit :

Du lundi au dimanche sur une plage horaire de 16h à 12h le lendemain. Pour en bénéficier, remplir un dossier de demande (en cas d'urgence le dossier sera rempli en arrivant), sans réservation préalable, sur simple appel téléphonique.

Accueil jour / nuit : téléphonez au 03.89.78.88.88**Aide ponctuelle à domicile:**

Du lundi au vendredi, réserver 24h à l'avance, pour venir en aide aux personnes âgées sur une durée maximale de 2h par jour et favoriser le maintien à domicile, soulager les aidants et en cas d'impératifs ou d'imprévus.

Pour en bénéficier, remplir un dossier de demande, réservation au 03.89.78.81.81**Mairie de Wickerschwihr**37 Grand-Rue - 68320 Wickerschwihr
Tél. 03 89 47 40 21 - Fax 03 89 47 46 49
mairie@wickerschwih.fr
www.communedewickerschwih.fr**Horaires d'ouverture :**

- Lundi de 16H00 à 19H00
- Mardi de 14H00 à 17H00
- Jeudi de 08H00 à 12H00
- Vendredi de 08H00 à 12H00

Le Maire et ses adjoints reçoivent sur rendez-vous.

Ce bulletin communal a été réalisé par la municipalité de Wickerschwihr.

Directeur de publication : Richard LEY

Conception: Antony DIETRICH

Ont participé à ce numéro : Adrien RINGLER, Danièle UTARD, Corinne TROESCH, Nicole FRIEH

Crédits photos : Mairie de Wickerschwihr, Robert RINGLER

Imprimerie Mack - 68127 OBERHERGHEIM

31^{ème}

2 et 3 juillet 2022



FÊTE de la POMME de TERRE WICKERSCHWIHR

ANIMATIONS MUSICALES

Samedi soir, dimanche

RESTAURATION

Cours de fermes

CORTEGE

Dimanche à 15 h

“Les séries TV à l’honneur”

ENTRÉE GRATUITE



Programme complet sur

<http://www.cdfwick68320.sitew.com>

Comité des Fêtes Wickerschwyr : cdf.wickerschwyr@laposte.net



Comité National
Interprofessionnel
de la Pomme de Terre

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler
des 9 écus à HOLTZWHR

DNA
DERNIERES NOUVELLES D'ALSACE

